

DELIBERATION N°CPSO_230517-2.60

Séance du 17 Mai 2023

Point 2.60 : Offre de formation- Master/ Management et Administration des Entreprises / Management Double Compétence- ESFAM- Bulgarie/ 2ème année

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation,
VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70;
VU la délibération du conseil de la composante de l'IAE de Nantes- Économie et Management

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Membres en exercice	28
Nombre de votants	19
Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	0

Article n°1 : Approbation

Le conseil de pôle approuve la modification de la maquette, au titre de l'accréditation 2023-2027.


- **Diplôme : Master**
- **Mention : Management et Administration des Entreprises**
- **Parcours : Management Double Compétence- ESFAM- Bulgarie**
- **Année(s) : 2ème année**

Les documents sont annexés à la délibération.

Article n°2 : Publication et transmission

La secrétaire générale du pôle Sociétés est chargé, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de Nantes Université et transmise à la Rectrice.

À Nantes, le 01 Juin 2023

La Directrice du Pôle Sociétés

Hélène PEREZ

